

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 275-01, 344 ET 345

AVIS PUBLIC est donné de l'entrée en vigueur des règlements suivant :

Règlement 275-01 modifiant le Règlement 275 décrétant des travaux d'asphaltage de nouvelles rues ainsi qu'un emprunt de 1 355 000 \$ pour pourvoir au paiement desdits travaux

Adoption par le conseil : 10 juillet 2018
Approbation par les personnes habiles à voter : 12 septembre 2018
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : 14 septembre 2018

Règlement 344 décrétant divers travaux de rénovation des infrastructures du secteur de l'école Élisabeth-Monette ainsi qu'un emprunt de 3 500 000 \$ pour pourvoir au paiement desdits travaux

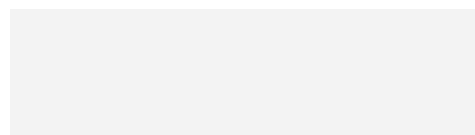
Adoption par le conseil : 10 juillet 2018
Approbation par les personnes habiles à voter : 30, 31 juillet, 1^{er} et 2 août 2018
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : 14 septembre 2018

Règlement 345 décrétant des travaux de rénovation des infrastructures du secteur de la rue Jacques-Cartier et de rues connexes ainsi qu'un emprunt de 8 500 000 \$ pour pourvoir au paiement desdits travaux

Adoption par le conseil : 10 juillet 2018
Approbation par les personnes habiles à voter : 30, 31 juillet, 1^{er} et 2 août 2018
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : 10 septembre 2018

Les règlements mentionnés précédemment sont déposés au Service du greffe de la municipalité situé au 4^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 14 septembre 2018.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier